

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique..... > 18.00; > 34.00; > 64.00
Union postale..... > 26.00; > 50.00; > 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING..... 33, rue Carnot. T.É. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

Chèques postaux 87 Lille

Demandez Tous
BOCK
MEYERBEER
35, rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

MEUBLEZ-VOUS
aux Anciennes Maisons
MAMAN LOUISE
A FAIT SES PREUVES
Elle possède un choix de tout l'ameublement en général. Jouit d'une bonne réputation et vend bon marché. Voir ses Magasins et Ateliers.
179-179 bis, Rue de Lannoy
ROUBAIX
Le tram 0 arrive à la porte. Livraison gratuite par auto. Seule Maison à Roubaix (Téléphone 27-47)

A nos Lecteurs et Abonnés
Nous avons annoncé hier qu'en raison de la situation difficile de la presse, au point de vue économique, la Fédération nationale des Journaux français avait décidé que le prix des journaux serait porté à 0 fr. 25 à partir du 1^{er} juillet 1926.
Les directeurs des journaux de Lille et de l'arrondissement ont décidé qu'à la même date, les prix des abonnements seraient fixés comme suit :

NORD ET LIMITROPHES
Un an..... 76 francs
Six mois..... 40 francs
Trois mois..... 21 francs

Autres DEPARTEMENTS ET BELGIQUE
Un an..... 80 francs
Six mois..... 43 francs
Trois mois..... 23 francs

BILLET PARISIEN
La déclaration ministérielle a-t-elle été comprise?
(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 29 JUIN (MINUIT).
Le nouveau Cabinet a reçu des Chambres un accueil plutôt réservé. A quoi faut-il attribuer cette froideur? Est-ce à un sentiment de méfiance provoqué par les termes de la déclaration ministérielle?
On aurait tort de parler de la méfiance des parlementaires. Sénateurs et députés ont été bercés de tant de promesses qu'ils éprouvent, comme le public, le besoin de juger le Gouvernement, non sur des paroles, mais sur des actes. Ils ont eu à passer devant eux tant de ministères, ils ont assisté à tant d'expériences, qu'ils ont acquis, sinon la sagesse, du moins un intérêt sceptique.
Pourtant on déclinait autre chose que de la prudence dans l'attitude des Chambres. On doit à la vérité de le proclamer: certains passages de la déclaration n'ont pas été bien compris. Nous ne prendrons que deux exemples. Reprenant sur ce point la politique du ministère précédent, la déclaration a affirmé la nécessité de rassurer l'épargne. Il est bien évident que si le Gouvernement ne réalise pas toutes les conditions de la confiance, l'œuvre de stabilisation financière qu'il poursuivra d'autre part n'aura aucune chance de réussir.
En déclarant qu'il subordonnait la politique à la finance, au lieu de subordonner comme l'a fait le Cartel des gauches, la finance à la politique, le Cabinet Briand-Caillaux a donné la preuve de sa bonne volonté et de sa clarté. Mais est-il bien certain de convaincre les partis démagogiques qui ne vivent que de l'agitation politique?
En second lieu, le Gouvernement a osé dire que la prospérité actuelle n'est qu'un mirage dangereux et qu'il faudra bien quelque jour briser l'enchantement. Alors, s'ouvrira la période de la « grande pénitence ». Produira-t-elle, comme on le voit, telle sera la loi de fer qui s'imposera tôt ou tard. Là encore, nous avons l'impression que le Gouvernement n'a pas été parfaitement compris. Pour nous exprimer sans ambages: plusieurs parlementaires, par leur vote ou leurs interruptions, ont manifesté la croyance, très répandue encore, que le salut peut venir sans la cessation de toutes les volentés, et sous l'effet d'un coup de baguette magique. Le Gouvernement devra s'employer, en exposant la situation dans toute sa gravité, à dissiper cette illusion tenace.

AU MAROC
ABD-EL-KRIM SERAIT ENVOYE A MADAGASCAR
Paris, 29 juin. — La conférence franco-espagnole chargée d'établir le statut du Rif, n'a encore pris aucune décision sur l'ensemble du problème.
Mais il semble bien que les délégués français et espagnols se soient mis d'accord au sujet du sort réservé à Abd-el-Krim.
Le chef rifain serait envoyé à Madagascar.

AU CONSEIL DES MINISTRES
M. Caillaux a déposé le projet du budget de 1927 sur le bureau de la Chambre
Paris, 29 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.
M. Aristide Briand a donné lecture du projet de la déclaration ministérielle, dont le texte a été définitivement arrêté et qui sera lu à la Chambre, par le président du Conseil, et au Sénat, par M. Pierre Laval. Le Conseil s'est ensuite mis d'accord sur le jour de la Chambre.
M. Joseph Caillaux, ministre des Finances, a fait approuver le dépôt qui sera fait, cet après-midi, sur le bureau de la Chambre, du projet de budget de 1927.
Le général Guillaumat, ministre de la Guerre, a fait signer le décret réglant les attributions du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.



LE COLONEL PICOT sous-secrétaire d'Etat à la Guerre (Photo J. Manuel)

La DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

LE CABINET EST INSPIRE DU PLUS LARGE ESPRIT DE CONCILIATION NATIONALE
IL POURSUIVRA L'ALLÈGEMENT DES CHARGES DE TRESORERIE, LA RESTAURATION DE LA MONNAIE
Les taxes de l'impôt général sur le revenu et du droit de transmission sur les valeurs mobilières seront abaissées
LE CABINET PROPOSERA LA RATIFICATION DES ACCORDS DE WASHINGTON

Voici le texte de la déclaration ministérielle qui a été lue à la Chambre par M. Briand, président du Conseil, et au Sénat, par M. Laval, garde des Sceaux:
Au lendemain d'une crise dont le caractère et la durée auront contribué à mettre en lumière devant la Nation la gravité des problèmes financiers et la nécessité urgente de leur solution, le devoir du Gouvernement est nettement tracé.
UN ESPRIT DE CONCILIATION NATIONALE

Sa composition est la preuve qu'il rejette au second plan toute préoccupation politique et qu'il est inspiré du plus large esprit de conciliation nationale.
Il ne doute pas que le Parlement ne soit d'avance et dans le même esprit résolu à lui assurer par un concours actif la stabilité indispensable à l'accomplissement de sa lourde tâche. Dans la situation présente, tous les intérêts, du petit au grand, sont solidaires. Tous les partis sont également intéressés au règlement du problème financier par les moyens les plus rapides.
La collaboration du Gouvernement et du Parlement est pour cela indispensable. Nous aboutirons ou nous échouerons, suivant que les Chambres nous donneront ou nous mesureront confiance et durée.
Pour poursuivre l'œuvre difficile et complexe qui s'impose à nous, il importe que l'autorité du Gouvernement n'apparaisse ni à l'intérieur ni à l'extérieur, comme menacée de précipité. La réussite est à cette condition.
L'heureux achèvement de la guerre du Maroc, le règlement des opérations militaires qui nous furent imposées en Syrie nous permettront de nous consacrer entièrement à l'œuvre de restauration financière. Tandis que l'action bienfaisante et pacifique de la France pourra s'exercer de nouveau dans ces deux pays, la libération progressive de nos vaillants soldats, auxquels la Patrie ne saurait témoigner trop d'admiration et de reconnaissance, sera méthodiquement poursuivie en même temps que nos charges financières se trouveront allégées.

UNE FISCALITÉ NOUVELLE
PAROLES RASSURANTES POUR LES CONTRIBUABLES
L'équilibre budgétaire justement considéré comme une condition primordiale de toute reconstruction sérieuse, a été enfin obtenu, grâce aux efforts répétés des ministres des Finances qui se sont succédés au pouvoir et au concours de tous les Français, dans les commissions et dans les Assemblées. Mais si les recettes de l'Etat balançaient ensemble ses dépenses, si une volonté de rigoureuse économie que nous mettrons soigneusement en œuvre dans tous les départements ministériels, pouvait s'espérer que nous n'aurons plus à solliciter un notable effort du contribuable, il nous paraît nécessaire de rénover une fiscalité dont l'expérience a fait apparaître certaines excès, il importe d'abaisser notamment les taxes de l'impôt général sur le revenu et le droit de transmission sur les valeurs mobilières.
La compensation en sera trouvée dans un échelonnement différent des tarifs et en substituant à des contrôles illusaires ou compliqués une vigilance à la fois plus souple et plus efficace. En même temps que ces mesures donneront plus d'élasticité et de rendement à la matière imposable, elles tendront à rassurer l'épargne, elles favoriseront son développement, elles la conduiront à des emplois productifs à l'intérieur du pays, elles détermineront enfin ce reflux de richesses sans lequel les vides créés par la guerre ne sauraient être comblés. Mais ce n'est encore là que la préface de l'œuvre.

L'ALLEGEMENT DES CHARGES DU TRESOR
L'équilibre des budgets et le réaménagement de la fiscalité perdraient leur signification si les angoisses constantes de Trésorerie devaient continuer à étouffer l'Etat et si le problème d'une restauration monétaire n'était point vigoureusement abordé. Il ne faut pas que de graves difficultés soient créées par le fait que les Chambres exposent, privent le Trésor public de toute assistance et constituent une menace permanente pour la vie même de la Nation. Le Gouvernement n'a pas le droit de PENDRE PAS A DÉCLARER QUE POUR LES RESOUDRE, IL NE VOUS PROPOSERA SOUS AUCUNE FORME, EN AUCUN CAS, D'AUCUNE MANIÈRE, LE MOINDRE MANQUEMENT AUX ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT QUI TIENT POUR SACRÉS.

LA STABILISATION DE LA MONNAIE PAR UNE « CONVERTIBILITÉ RAISONNABLE »
Nous en arrivons maintenant à l'essentiel de notre programme: la stabilisation de la monnaie. Le Gouvernement est décidé à s'engager dans cette voie.
L'immense déperdition de richesses qui a été la rançon de la plus terrible des guerres, l'endettement honteux qui s'en est suivi pour l'Etat ne peuvent trouver leur contrepois fatal que dans une réduction acceptée de la valeur de notre instrument monétaire. Toute la question est d'arrêter le fischissement continu du franc, de lui opposer la barrière d'un convertibilité raisonnable et de rétablir sur la base de parités nouvelles, mais fixes, la sécurité des transactions et des contrats, le jeu normal des prévisions, la rémunération légitime du travail et du capital.
Certes, le Gouvernement ne méconnaît aucune des difficultés du problème, il compte y faire face avec la collaboration confiante de la banque d'émission dont il va de soi que l'indépendance continuera à être soigneusement respectée et dont le crédit doit rester distinct de celui de l'Etat. Il sait par ailleurs que pour réaliser pratiquement le but recherché, des concours internationaux ne seront pas inutiles. Mais en aucun cas, il n'admettra que la plus rigoureuse atteinte soit portée à la pleine souveraineté du pays.

LES AILES BRISÉES
Une collision aérienne à Châteauroux DEUX TUÉS
Châteauroux, 29 juin. — Une collision aérienne s'est produite, ce matin, vers 19 heures, entre deux avions pilotés par des aviateurs du 3^e de classe.
Les deux appareils participaient à un simulacre de combat. L'un était piloté par l'adjudant Emmanuel Aubilly, qui avait comme passager le sergent Edmond Solon. L'avion de l'adjudant, après avoir volé pendant quelques centaines de mètres après la collision, se mit alors en vrille et de 1.000 mètres de hauteur, vint s'écraser sur le sol. L'adjudant Aubilly et le sergent Solon furent retrouvés broyés, au milieu des débris de l'avion. Le caporal Chovart, dont l'hélicoptère avait été brisé, put normalement revenir se poser au sol.
UN SERGENT TUÉ
Marseille, 29 juin. — Le sergent-monteur Gaucher, du centre d'aviation d'Istres, qui effectuait un vol sur un appareil de chasse, a fait une chute sur la piste de l'école. Le sergent Gaucher, qui est originaire de Tracy-en-Maine, a été tué sur le coup.
— A Inowoclaw (Pologne), des bagarres ont eu lieu. Les foules s'étaient jetées sur la police qui fait feu. Une personne a été tuée, neuf ont été blessés.

Le Nouveau Ministère devant le Parlement

LA CHAMBRE RENVOIE LES INTERPELLATIONS A MARDI PUIS ELLE DISCUTE LES CAHIERS DE CREDITS INCIDENTS PROVOQUES PAR LES COMMUNISTES

AVANT LA SEANCE
Les groupes décident d'accepter l'ajournement du débat financier
Paris, 29 juin. — Plusieurs groupes politiques ont tenu, ce matin, leurs réunions, au Palais-Bourbon, pour examiner la situation et définir l'attitude qu'ils prendront cet après-midi à l'égard du nouveau gouvernement qui va se présenter devant les Chambres.
De ces diverses délibérations, il résulte que le



M. TARDIEU

Cabinet ne rencontrera nulle part une hostilité systématique et que sauf du côté de l'extrême-gauche, il n'aura vraisemblablement pas de difficultés pour obtenir l'ajournement de tout débat financier jusqu'après le dépôt de ses projets.

LA SÉANCE
Paris, 29 juin. — M. Herriot prend place à 15 h. et ouvre la séance à 15 h. 10. Quatre cents députés au moins sont présents.
LA DECLARATION MINISTERIELLE
Il donne la parole au Président du Conseil, qui monte à la tribune.
La Chambre écoute dans un silence parfait et avec la gravité qui convient, la lecture de la déclaration ministérielle que nous publions par ailleurs.
La gauche applaudit avec vigueur ce qui a trait à la modification du mode d'élection de la Chambre. Le péroraison est applaudi à gauche.

LES INTERPELLATIONS
M. Herriot donne lecture des demandes d'interpellations qu'il a reçues et demande qu'il jour.
POLITIQUE DE PAIX
Notre Gouvernement entend assurer la continuité de la politique de paix et d'équilibre entreprise par les gouvernements qui l'ont précédé. Il s'appliquera à resserrer chaque jour davantage les liens qui nous rattachent à nos amis et à nos alliés. Il confirmera et étendra les accords politiques et économiques conclus avec les divers peuples de l'Europe dans l'esprit même de la Société des Nations.
Au moyen des conventions d'arbitrage sans cesse accrues, il s'efforcera d'assurer par des solutions juridiques le règlement pacifique des conflits qui, jadis, conduisaient à la guerre.



M. BERTHOIN

LES INTERPELLATIONS
M. Berthoin met en cause le Roi d'Espagne
La tribune M. Berthoin profite de son passage à la tribune pour développer toute une interpellation sur la politique en Tunisie, le Président l'invite à plus de modération.
M. Berthoin ne tenant pas compte de cette dernière observation, M. Herriot suspend la séance à 19 heures.
M. Berthoin, député communiste, provoque de nouveaux incidents. Comme il met en cause de la façon la plus désobligeante, le roi d'Espagne, le Président de la Chambre et le ministre des Finances relèvent ses paroles.
M. Berthoin persévère dans son attitude.
M. Herriot se couvre alors aux applaudissements de la quasi-totalité de la Chambre.
La séance est suspendue à 19 h. 30.
La séance est reprise à 19 h. 40. M. Herriot rend la parole à M. Berthoin, qui se livre à une nouvelle critique contre le régime de la dictature en Espagne.
M. Herriot. — Vos paroles ne paraîtront pas au « Journal Officiel ».
Divers articles sont adoptés.
M. Piquard, député communiste, intervient en faveur des petits fonctionnaires sur les chapitres relatifs au ministère des Travaux publics, et la suite des débats est renvoyée à mercredi.
La séance est levée à 20 h. 30. Prochaine séance mercredi, à 9 h.

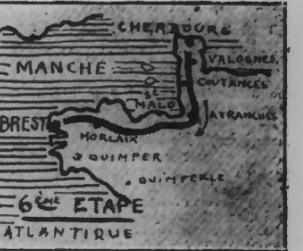
Une courte séance du Sénat
Paris, 29 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.
La déclaration ministérielle
Après les formalités d'usage, la parole est à M. Pierre Laval, garde des Sceaux, pour donner lecture de la déclaration ministérielle. Sur divers bancs, surtout à droite, on réclame: Caillaux! Caillaux!
Le Gouvernement, fait observer M. de Selves, choisit qui il veut pour donner lecture de ses communications.
M. Pierre Laval fait la lecture de la déclaration ministérielle que nous publions par ailleurs.
La propriété commerciale
On dépose divers rapports et l'on décide de fixer ultérieurement la date de quelques interpellations. Le Sénat décide de siéger, mercredi matin, pour l'examen de la proposition de loi relative à la propriété commerciale, qui doit être votée avant le 1^{er} juillet.
La séance est levée à 15 h. 55.

LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE	167.75	169.40
DOLLAR	34.52	34.83
BELGIQUE	98.55	98.45

Le XX^e Tour de France cycliste
AJOURD'HUI, 6^e ÉTAPE: Cherbourg-Brest (405 km.)

ON PEUT S'ATTENDRE A DES MODIFICATIONS DANS LE CLASSEMENT GENERAL
Nos routiers sont repartis ce matin mercredi à 2 h. de Cherbourg; le départ fut donné devant le bureau d'octroi au pied de la côte.
La 5^e étape fut d'une monotonie désespérante, aucun fait saillant, un seul essai



d'échappade sur 357 kilomètres. Les rois de la route se mesurent et s'observent et il est à craindre qu'avant les Pyrénées, leur tactique ne change pas.
Aujourd'hui, cependant, l'étape est longue et difficile — il s'agit de 405 kilomètres — ce qui est respectable, d'un autre côté, il faudra gravir les collines bretonnes, ce qui n'est pas à dédaigner.
De Cherbourg à Granville, rien de bien grave; c'est la plaine sans difficultés. En longeant la Manche sur Pontorson les coureurs attendront la route qui conduit au merveilleux Mont-Saint-Michel. Ensuite ils se dirigeront vers Dol et gagneront la Rance, qu'ils franchiront sur le viaduc de Dinan. A ce moment, ils seront en pleine Bretagne bretonnante et sur la route de la course Paris-Brest et retour. Par une longue suite de montagnes russes ils gagneront Saint-Brieuc et Morlaix, pour enfin toucher Brest.

Qui se détachera?
C'est l'étape est une de celles qui comptent. Si parfois elle se termina par une arrivée en peloton, le plus souvent Cherbourg-Brest permit à un homme seul de dominer la situation. L'année dernière, Mottilat arriva dans notre grand port de guerre en solitaire, précédant Adelin Benoît qui, ce jour-là, enleva le maillot jaune à Botolchini.
Il est à présumer que demain le classement général subira d'intéressantes modifications.

L'horaire probable
Voici l'horaire avec les heures d'arrivée (probables):

Cherbourg	(départ) 2 h.
Coutances	(76 kil.) 5 h.
Granville	(105 kil.) 6 h.
Pontorson	(133 kil.) 8 h.
Dinan	(199 kil.) 9 h. 46
Lamballe	(238 kil.) 11 h.
Saint-Brieuc	(258 kil.) 11 h. 40
Châteauguin	(280 kil.) 13 h.
Morlaix	(343 kil.) 15 h.
Brest	(405 kil.) 17 h.

L'affichage au « Journal de Roubaix »
Comme pour les étapes précédentes, nous afficherons devant nos bureaux les résultats de « Tour » au fur et à mesure de leur arrivée.

Les Souvevains espagnols en France

LE ROI VISITE UNE CASERNE DE POMPIERS
Paris, 29 juin. — Dans la matinée, le roi



LE ROI D'ESPAGNE d'Espagne est venu à la caserne des pompiers de la rue Carpeaux, où il a assisté à des exercices divers. Avant de quitter la caserne,